

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le premier juillet à dix sept heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Thueys, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	25 juin 2021
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres présents	15		
Membres absents ou excusés	1		
Membres qui ont pris part à la délibération	15		

Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent
BONNET Georges	X	D'IMPERIO Cédric	X	GEIGUER Jacques	X	PALLOT Thierry	X
BOUET Lynda	X	FABREGES Marie France	X	GINEVRA Stéphane	X	REYMOND Jean Pierre	X
CHAPUIS Pierre	X	FARGIER Gérard	X	HOUETZ Marion	A partir du point 3	ROBERT Karine	Excusée
DALVERNY Jérôme	X	FIALON Dominique	X	LAURENT Guy	X	VEYRENC Yves	X

Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTON, Emmanuelle AILLOUD

1. Tarifs piscine :

Le président expose que les tarifs d'entrée du public et associations du bassin de Pont de Labeaume ont été fixés lors de son ouverture en 2015. Depuis se sont ajoutées les activités : aquagym, aquabike, aquatraining. Pour la saison 2021, le pôle santé de Meyras souhaite bénéficier de la mise à disposition du bassin, afin de permettre aux kinésithérapeutes de proposer à leurs patients de la rééducation dans l'eau.

Il propose de fixer un tarif pour cette mise à disposition (toujours en présence du Maître nageur sauveteur) et de faire évoluer nos tarifs tout en restant attractif. Il propose aussi la vente de glaces et boissons, pour lesquels il convient de fixer des tarifs :

	Tarifs proposés
A compter de la saison 2021 :	
Mise à disposition bassin 1 h :	
Associations du territoire + Professionnels de la santé	30 €
Associations hors du territoire	50 €
Boissons et glaces :	
Sirop	0.50 €
Soda	1.50 €
Café	1.00 €
Glacé à l'eau enfant	1.00 €
Glacé à l'eau	1.50 €
Cône	2.00 €
Magnum	2.50 €
A compter de la saison 2022 :	
Entrée individuelle adulte	3 €
Entrée individuelle enfant (+3 ans)	2 €
Séance aquagym (3/4h)	6 €
Séance aquabike / aquatraining (3/4h)	9 €
Location aquabike (1/2h)	5 €
Séance aquagym associations ou autre du territoire (3/4h)	40 €
Séance aquagym associations ou autre hors du territoire (3/4h)	60 €

Le bureau communautaire approuve à l'unanimité.

2. Tarifs gymnase Montpezat sous Bauzon :

Le président expose que nous sommes sollicités par des associations extérieures au territoire, et par des organismes privés pour occuper le gymnase de Montpezat sous Bauzon. Afin de pouvoir répondre favorablement à ces demandes, il propose de fixer une participation horaire, telle que détaillée ci-dessous :

Installations sportives	Tarifs proposés
Salle omnisports :	
. Sans chauffage	50 € / heure
. Avec chauffage	70 € / heure
Salles danse ou salle de gym :	
. Sans chauffage	25 € / heure
. Avec chauffage	35 € / heure
Dépôt de garantie (et attestation d'assurance)	1 000 €

Le bureau communautaire approuve à l'unanimité.

Arrivée de Marion HOUETZ

3. Subventions aux associations :

Le président expose les demandes de subventions reçues de quatre associations, et propose de valider les montants détaillés ci-dessous :

- **BaZalt (Jaujac)**

L'association BaZalt, nouvellement créée, a pour objet la promotion de l'art et de la culture sous toutes ses formes. Elle porte le projet de Camping-Art, identifié comme projet pilote du dispositif d'économie sociale et solidaire Tressons de l'Avisé. Celui-ci se déplace de commune en commune (EHPAD, écoles, centre de loisirs...), de parking en parking en place de village du territoire, pour proposer des ateliers artistiques dont la vocation est à la fois de re-crée du lien social et du lien intergénérationnel dans un contexte faisant suite aux confinements et de remettre en route la créativité de chacun et, particulièrement, des personnes les plus éloignées de l'art et de la culture.

Cinq intervenants (photographe, vidéaste, plasticien, danseur chorégraphe, clown, artiste de cirque, marionnettiste, musicien, comédien, animateur d'ateliers d'écriture, journaliste, réalisateur de films documentaires, créateur de bijoux, ludothécaire) se relaient pour proposer des ateliers de médiation artistique.

L'association inaugurera ses activités le 11 septembre dans le village de Mayres à l'occasion de la reprise de la programmation annuelle de Méli-Mélo.

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € pour contribuer au lancement du projet de Camping-Art.

- **ADAPEI 07, service d'accueil de jour Les Babelous (Lalevade-d'Ardèche)**

Le festival « M et H » (anciennement « Musique et Handicap ») se déroule chaque année depuis 2015, en réunissant des établissements médico-sociaux et des artistes professionnels, dans le but de créer un spectacle.

La septième édition de ce projet artistique et culturel a débuté en janvier 2021 et réunit cinq établissements médico-sociaux du Département : le Service d'Accueil de Jour (SAJ) les Babelous de Lalevade-d'Ardèche, le Foyer de Vie les Myosotis de Ruoms, le Foyer de Vie les Oliviers de Lachapelle-sous-Aubenas, l'EHPAD le Chalendas de Vinezac, ainsi que le Groupe d'Entraide Mutuelle les Albatros 07 d'Aubenas. Cet événement se réalise avec les artistes Baptiste Dupré (auteur compositeur interprète), Anlor Gueudret (danseuse chorégraphe) et Samuel Taussat (musicien et coordinateur du projet). Le festival se clôturera les 21, 22 et 23 octobre prochains lors de trois soirées festives ouvertes à tous au complexe cinématographique Le Navire, au Centre Le Bournot d'Aubenas, ainsi que sur le site du Parc Naturel Régional de Jaujac.

La majorité des usagers du SAJ de Lalevade participe à ce projet. Les équipes éducatives et les participants du festival sont intéressés pour jouer leur spectacle ou organiser une étape de création en septembre sur une des communes d'Ardèche des Sources et Volcans.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1000 €.

- **Association Mont'a La Feira, Espace de vie sociale Maison de Vallée (Burzet)**

Fort du constat d'une offre peu présente sur le territoire en terme d'enseignement musical et que l'école de musique diplômante la plus proche soit située à Aubenas, la Maison de Vallée accompagne depuis 2019 la création d'une école de musique, qu'elle porte depuis janvier 2021. L'école, située sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier propose des cours adaptés à chaque tranche d'âge et aux aspirations de chacun (éveil, formations musicales et instrumentales en cours individuels, en petits groupes ou en cours collectifs de guitare, piano, batterie, basse, flûtes, violon, percussions, stages et évaluations conformes aux prérequis nationaux).

Afin de proposer des tarifs subventionnés, de rémunérer correctement les enseignants et d'assurer la continuité du travail de coordination, Mont'a La Feira sollicite la communauté de communes pour un soutien financier, ce dernier conditionnant un soutien financier de la part du Département de l'Ardèche.

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 €.

- **Association ACECO Ecomusée du moulinage Chirols :**

Faisant suite à un diagnostic structurel du moulinage (communiqué par la commune de Chirols) des préconisations ont été apportées condamnant l'accès à la tour Nord et à l'issue de secours de l'écomusée.

Cette constatation engageait la responsabilité du président de la cdc tant sur l'accueil du public que sur la mise à disposition de son personnel.

La convention entre l'ACECO, la commune de Chirols et la cdc, par laquelle l'office de tourisme assurait la gestion de l'écomusée, a été suspendue pour la saison 2021.

Aussi la mairie et l'association ont souhaité reprendre à leur compte l'accueil et les visites de l'écomusée du 15 juin au 15 octobre. L'office de tourisme assurera la promotion de l'écomusée (flyers, site internet).

Dans ce contexte exceptionnel, il est proposé d'apporter un soutien financier à l'ACECO qui promeut et transmet les savoirs d'un patrimoine industriel identitaire pour notre territoire. La subvention sollicitée correspond à un montant de 1500€.

Le bureau communautaire approuve à l'unanimité.

4. Divers :

PLUi : l'enquête publique aura lieu en octobre prochain.

La séance est levée à 17 h 55.

L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.



Le Secrétaire de séance,
Pierre CHAPUIS.